

République Française  
Département : CANTAL  
Arrondissement : Mauriac  
**VEYRIERES - Commune**

Séance du vendredi 05 juin 2026

Délibération N° DE\_034\_2026

| NOMBRE DE MEMBRES                      |          |            |
|----------------------------------------|----------|------------|
| En exercice                            | Présents | Votants    |
| 9                                      | 7        | 9          |
| Date de la convocation :<br>01/06/2026 |          |            |
| Pour                                   | Contre   | Abstention |
| 9                                      | 0        | 0          |
| Résultat du vote : adoptée             |          |            |

Le cinq juin deux mille vingt-six, à 19 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil), sous la présidence de Monsieur Sébastien RAYNAUD.

Présents : Sébastien RAYNAUD, Valérie CARLES, Nicolas LACHAZE, Chantal MOMMALIER, Julien MOMMALIER, Quentin DELPRAT, Gaétan MIECAZE

Représentés : Stéphanie CUEILLE représentée par Nicolas LACHAZE, Laura GAILLARD représentée par Valérie CARLES

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Madame Valérie CARLES est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

**Objet : Approbation du PV de la séance du 24 avril 2026**

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal de la séance du 24 Avril 2026 à l'approbation des conseillers municipaux.

Ces derniers sont invités à faire savoir s'ils ont des remarques à formuler sur ce compte-rendu avant son adoption définitive.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- D'APPROUVER le procès-verbal de la séance du 20 Avril 2026

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Monsieur Sébastien RAYNAUD  
Président de séance

Madame Valérie CARLES  
Secrétaire de séance


